

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h) Vestiaire (13h30 à 16h) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	4 Encombrants Ordures ménagères Récupération	5	6	7
8 Fête des Mères	9	10 Vestiaire Biblio	11 Ordures ménagères Résidus verts	12 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo-Théroux, à partir de 8h)	13 Fête de la Famille (18h, salle Léo-Théroux)	14
15	16	17 Vestiaire Biblio	18 Ordures ménagères Récupération Date de tombée (journal) Aféas (ass. annuelle)	19	20 Âge d'Or (danse, 19h30, salle Léo-Théroux)	21 Journée distribution d'arbres et corvée de nettoyage (Parc J.-B. St-Germain)
22	23 Journée nationale des Patriotes Mairie fermée	24 Vestiaire Biblio	25 Ordures Ménagères	26	27	28 Vente-débarras
29 Vente-débarras	30	31 Vestiaire Biblio				



Desjardins
Caisse Centre
du Bas-Richelieu

Téléphone : 450 746-4646
Télécopieur : 450 782-2971
www.desjardins.com



Joli mois de mai !

Mai ...Mai ...Mai ... Ce ne sont que trois lettres, mais combien douces à l'oreille!
Un rideau de fine pluie dont chaque goutte apporte sur terre la lumière du soleil, un rayon d'une beauté sans pareil, pénétrant au cœur d'un jardin embaumé par ses jolis petits grains de muguet. Au mois de mai, le ciel rosé surplombe les champs verdoyants, nos amies les hirondelles sont arrivées et les geais surveillent les fruits naissants. Comme c'est bon de prendre le temps d'apprécier cette nature naissante!

*À ma maman
Heureuse fête des mères !*

*«Aucun cadeau
N'est plus précieux
Qu'une mère
Et son amour merveilleux.»*

Une mère est un trésor d'amour inconditionnel. Elle est un guide providentiel et une confidente des plus fidèles ...Une mère est un ange de délicatesse et de tendresse, un être d'amour et de dévouement, un être au cœur compatissant ...Une mère est une source de bonheur perpétuel !

Merci, maman, pour tout l'amour, l'affection et la douceur que tu me donnes, pour ta compréhension, ta confiance, pour ton aide si précieuse, pour ta tendre complicité si bien partagée.

*Merci à mon rayon de soleil!
Merci d'être ce que tu es, Maman!*

Nicole Bouchard pour le comité du journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@bas-richelieu.net
Site web : www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition : 18 mai 2011

Prochaine parution : 1^{er} juin 2011

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Louise Caya 450 789-3061
loca@sympatico.ca

Sébastien Brouillard 450 789-0232
sebas.brouillard@live.ca

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebebeau202@hotmail.com

Bernard Le Page 450 789-5750
b14l7@hotmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@qc.aira.com

Direction générale

Brigitte Vachon 450 789-2489

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912
Brigitte Vachon cell.
450 880-0726

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450 310-4141

Sécurité canine provinciale :
450 780-5668 ou 819 221-2033

Permis de construction,
rénovation (mardi et jeudi am)
450 789-2489

Richard Saucier,
inspecteur municipal
450 880-0712

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

Caisse populaire Yamaska
450 746-4646

École intégrée de Yamaska
450 789-2124

Bureau de poste
450 789-2317

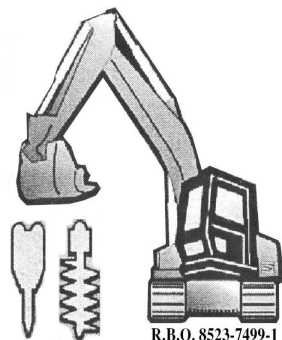
CLSC du Havre
450 746-4545

Écoutez «**Bienvenue chez nous**», une émission d'information
municipale sur les ondes de CJSO FM 101,7, le deuxième mercredi
(semaine complète) du mois à 9h42 et à 15h27.

Entretien
RP enr.

Roger Provost, propriétaire
Entrepreneur spécialisé
en mini-excavation
Marteau hydrolique
Tarière-mèche de 6" à 24"

178, Mgr Parenteau
Yamaska, Québec J0G 1W0
Tél.: (450) 789-0707



R.B.Q. 8523-7499-1
membre A.P.C.H.Q.

Autobus
Bibeau Inc.

Tél.: (450) 789-0757

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

SYLVAIN SIMARD
DÉPUTÉ DE RICHELIEU



À VOTRE SERVICE

Bureau de circonscription :
71, De Ramezay, Sorel-Tracy, bureau 101
Tél. : 450 742 3781
Site internet : www.sylvainsimard.qc.ca

Les
Jardins du Paysan

**91, Petit-Chenal
Yamaska
450 789-2689**

Pour 2011,
Les Jardins du Paysan sont en fête!

- o Venez voir notre nouvelle aire de vente, un nouveau concept, 1350 pi.ca.;
- o Les 300 premiers clients se verront remettre une primeur 2012 en exclusivité chez nous que vous ne verrez nulle part ailleurs au Québec cette année;
- o Tirage d'une corbeille (valeur 45 \$);
- o Plus de 35 nouveautés;
- o En cette année de la tomate, venez voir nos 28 variétés de plants de tomates.

Réservez tôt pour ne pas être déçu.

www.lesjardinsdupaysan.com
www.facebook.com/lesjardinsdupaysan

Hommage aux aînés

Mme Annette Héroux fêtera son 90ème anniversaire de naissance le 12 mai prochain. Elle a passé la majeure partie de sa vie à Massueville où son mari opérait un garage. Aujourd'hui veuve, installée à la Maison Fo-Rel sur la rue St-Michel depuis quelques années, elle occupe la majeure partie de son temps à son activité préférée, la lecture. Régulièrement, elle reçoit la visite de ses trois enfants installés dans la région de Montréal.

Bon anniversaire Mme Héroux et bonne retraite chez-nous!

Diane de Tonnancourt pour le Comité du journal



La MRC de Pierre-De Saurel
célèbre la famille sur tout le
territoire !

Le 14 mai 2011, venez fêter avec nous!

Où : Parc Regard-sur-le-Fleuve
10h à 16h

Surveillez les journaux locaux ou le site web de la MRC pour en savoir plus sur la programmation! www.mrcpierredesaurel.com
Un service de transport sera offert aux familles des municipalités rurales! À suivre ...
Pour plus d'information : 450-743-2703



94, rue Principale
Yamaska, Qc.
J0G 1W0
(450) 789-2081

Prop.: Colette Belisle

Ouvert les lundis et mardis, de 16h30 à 22h et du mercredi au dimanche, de 11h à 22h. Les lundis fériés, la cantine sera ouverte de 11h à 22h.

Les Serres
Au Jardin de Laura

Laura Pelletier et
Michel Jacques

Plantes annuelles, vivaces, légumes,
boîtes à fleurs, potées fleuries, etc.

138, Sainte-Catherine, Yamaska (Rte 122) J0G 1X0
Tél. & Téléc. : 450 789-3004

*Originalité, longévité
exclusivité
C'est décrire nos produits*

Un bouquet de fleurs = Bonheur

*Tout pour vous chez nous
Pour la Fête des Mères!*

FAX: (450) 789-5657

TÉL.: (450) 789-2778



Ferme Besner Pagé

JULIEN PAGÉ
PROPRIÉTAIRE

ÉLEVAGE de lapins
CULTURE d'ASPERGES



199, RANG BORD DE L'EAU, YAMASKA, QUÉBEC J0G 1W0
COURRIEL: julienpage@sympatico.ca

Venez chercher vos **asperges fraîches** à chaque jour à partir du 7 mai directement à la ferme. Étudiants intéressés à travailler en fin de journée, nous contacter. Au plaisir de vous servir.



Mot du Maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au cours de l'automne dernier, le Conseil municipal a débuté un travail portant sur un projet d'une nouvelle maison des jeunes puisque l'actuelle obligeait à prendre de grandes mesures de sécurité et de rénovation dues à son état vétuste. Un plan préliminaire des lieux a été effectué tenant compte des besoins exprimés par nos jeunes. Nous étions sur le point de demander à un architecte de réaliser un plan plus détaillé dans le but de déterminer les coûts approximatifs pour la réalisation de ce projet.

Entre-temps, lors d'une rencontre avec M. Jean Morin, directeur de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, j'apprenais que la Commission scolaire envisageait sérieusement la fermeture du Pavillon St-Gabriel de l'École intégrée de Yamaska afin de recentrer toutes les activités scolaires au Pavillon Notre-Dame situé au 147, rue Principale. Alors, avant de poursuivre le projet de la maison des jeunes, j'ai demandé à rencontrer les représentants de la Commission scolaire afin de connaître les détails du projet concernant l'avenir de l'école à Yamaska.

Le projet comportait pour le Pavillon Notre-Dame l'ajout de trois locaux de classe et l'installation d'un gymnase aux dimensions réglementaires. Il était planifié que cet agrandissement se ferait sur le terrain de la cour d'école. Afin de réaliser ce projet, la Commission scolaire demandait à la Municipalité de lui céder un terrain permettant la réalisation de cet agrandissement. En retour, la Commission scolaire s'engageait à transférer

la propriété du Pavillon Saint-Gabriel à la Municipalité, édifice qui a bénéficié de grandes rénovations au cours des dernières années.

Le terrain semblant rencontrer tous les critères pour la réalisation de ce beau projet est celui de Mme Thérèse Parenteau, situé sur le chemin Privé, jouxtant le terrain de la cour de l'école. Après évaluation du terrain d'environ 20 000 pieds carrés et de la maison de Mme Parenteau, le prix a été fixé à 125 000 \$. Pour ce qui est de la maison, nous étudions différentes alternatives dont celle de la revendre après l'avoir déménagée sur un autre terrain.

Voici les avantages de ce projet pour la Municipalité :

- o Avec l'investissement par la Commission scolaire d'une somme d'environ 2,5 millions, nous assurons la pérennité de notre école puisqu'il était de la volonté de la Commission scolaire de ne plus fonctionner avec deux écoles à Yamaska.
- o Le bâtiment du Pavillon Saint-Gabriel permettra d'offrir à nos jeunes un local adéquat avec des installations convenables pour eux-ci. De plus, cet édifice pourra éventuellement servir à d'autres utilisations communautaires. Nous pourrions ainsi répondre aux besoins de notre population avec une utilisation maximale de locaux disponibles de l'école.
- o Pour la Municipalité, le coût de la relocalisation de la maison des jeunes sera de beaucoup moindre à celui engendré par une construction neuve. Considérant toutes les possibilités de cette acquisition pour la Municipalité dans l'avenir, il est permis d'espérer que les bénéfices qui en découleront seront supérieurs à l'investissement requis par la Municipalité.

En conclusion, avec un tel investissement, la Municipalité de Yamaska est assurée de garder son école, et du même coup, de donner à ses jeunes un lieu de rencontre adéquat d'un coût relativement faible.

Louis R. Joyal, maire

3

Nouvelles du Conseil

En bref...

Séance ordinaire du 7 mars 2011

- o La Municipalité de Yamaska participera au projet pilote dans le cadre du serveur centralisé et autorise la dépense d'environ 10 000 \$, plus les taxes applicables, réparties à l'ensemble des utilisateurs.
- o Un montant de 100 \$ est versé à l'Association de hockey mineur des villages pour le rendez-vous des Champions tenu les 2 et 3 avril 2011 au centre récréatif de St-David.

AVIS IMPORTANT

Notez que des travaux de drainage seront effectués sur le réseau de distribution d'eau potable durant la **semaine du 2 au 6 mai 2011**, sur tout le territoire de la Municipalité de Yamaska.

Puisque ces travaux peuvent entraîner une couleur rougeâtre de l'eau, nous vous recommandons de vérifier la transparence de l'eau avant de faire les lessives durant et après cette période.

Vente-débarras

Les citoyens de la Municipalité de Yamaska sont invités à effectuer une vente-débarras **les 28 et 29 mai 2011 et les 8 et 9 octobre 2011**, et ce, sans permis.

Pour les ventes-débarras organisées sur le territoire de la Municipalité et se tenant à toutes autres dates que celles mentionnées précédemment, le responsable de la vente-débarras doit se procurer un permis, sans frais, au bureau municipal.

4

Journée de distribution des arbres et de corvée de nettoyage...

La Municipalité de Yamaska souhaite aviser ses résidents que la journée de l'arbre aura lieu **le samedi, 21 mai prochain, de 9h à 12h, en face du Parc J.-B. St-Germain**. La Municipalité disposera de 200 arbres, d'essences différentes, qu'elle remettra à celles et à ceux qui présenteront une preuve de résidence.

Nous profiterons également de cette journée pour procéder à une **corvée de nettoyage** du terrain situé en bordure de la rivière en face du parc J.-B. St-Germain afin de préparer cet espace pour le FestiVété qui s'y tiendra la dernière fin de semaine d'août 2011. Nous invitons donc la population qui souhaite enjoliver ce coin de notre municipalité à se joindre aux membres du Conseil municipal et du Comité des Fêtes qui seront présents.

Résidus domestiques dangereux

Vous pouvez aller déposer vos résidus domestiques dangereux au 200, rue Guilbault, Yamaska (étangs aérés) **le 4 juin 2011, entre 9h et midi**. Une preuve de résidence pour le dépôt des RDD est exigée (permis de conduire, compte de taxes, etc.)

Voici les résidus domestiques dangereux acceptés :

- o Apprêts et peintures;
- o Peintures à métal et anti-rouilles;
- o Peintures aluminium;
- o Teintures, vernis, laques;
- o Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou pour la maçonnerie;
- o Peintures de signalisation et en aérosol ;

En d'autres temps vous pouvez aller porter votre peinture usagée chez les marchands RONA de la région et les huiles d'automobiles usagées chez CANADIAN TIRE.

**La propreté à Yamaska,
l'affaire de tous!**



Usez de votre œil de lynx...

Il vous est peut-être déjà arrivé ou il vous arrivera peut-être d'être témoin d'activités suspectes dans votre quartier ou ailleurs. Dans une telle situation, savez-vous comment réagir?

Voici des éléments qu'il serait très important de noter si vous apercevez par exemple un rôdeur ou un véhicule suspect chez un voisin ou devant un commerce fermé, etc....

- **Description physique de l'individu :**
 - Taille
 - poids
 - race
 - cheveux
 - habillement
 - façon de s'exprimer, langue
 - signes distinctifs (barbe, tatouages, etc.)
- **Véhicule suspect :**
 - numéro de plaque d'immatriculation
 - marque et modèle
 - couleur
 - direction

Notez le nombre d'individus et tentez d'en décrire plus d'un. Signalez sans délai l'événement à votre service de police. Identifiez-vous ou laissez un numéro de téléphone, il sera ainsi plus facile pour les policiers de vous joindre s'ils ont des informations supplémentaires à vous demander.

**En tout temps et partout au Québec : 911
ou 310-4141(dans les municipalités où le 911
n'est pas disponible)
Cellulaire : *4141**

Lucie Poirier, agente, Sûreté du Québec

Statistique Canada : le Recensement de 2011



Le prochain recensement du Canada se tiendra en **mai 2011**.

Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

Soyez du nombre!

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base tels que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

Soyez du nombre et participez au Recensement de 2011 !

Pour obtenir plus d'information concernant le Recensement de 2011, consultez le site www.recensement2011.gc.ca.

L'Enquête nationale auprès des ménages menée pour la première fois

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en oeuvre de programmes et services. Plus précisément, les statistiques recueillies par l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle.

Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier!

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ENM, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca

Des emplois avec ou sans fonction de supervision sont également disponibles pour le Recensement de 2011. Pour plus d'information et pour postuler en ligne, visitez le www.recensement2011.gc.ca

Organismes

Afeas (suite)

Pièce de théâtre au Chenal-du-Moine

Vous pourrez vous procurer des billets pour la pièce de théâtre du **18 juin**, en vous adressant à Mme Solange Bérard au 450 789-2594.

Bingo : Activité de financement

Une date importante à inscrire à votre agenda : **Jeudi le 25 août 2011 «Bingo»** Tous les détails vous seront transmis dans le prochain journal du mois de juin.

Nicole Bouchard

Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska

Vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

Fête de l'amour à Saint-Michel d'Yamaska

Elle aura lieu le dimanche **25 septembre** et soulignera les anniversaires de mariage, multiple de cinq. La Fête de l'amour est aussi fête paroissiale où tous et toutes sont invités à participer à une célébration qui veut favoriser notre sentiment d'appartenance à une paroisse que nous désirons dynamique et fière, comme ses paroissiens et paroissiennes.

Nouvel horaire des célébrations de messe la fin de semaine

Jusqu'à ces derniers temps, nous pouvions compter sur la présence de deux prêtres retraités sur le territoire de la Paroisse pour assurer des célébrations religieuses durant les fins de semaine. Étant donné l'état de santé de ces deux prêtres, Messieurs les abbés Claude Baril et Jean-Marie Brouillette, que je remercie sincèrement, voici le nouvel horaire des messes de fin de semaine :

Samedi 16h30 Saint-Michel d'Yamaska
Samedi 19h00 Saint-Gérard-Majella
Dimanche 9h30 Saint-Michel d'Yamaska
Dimanche 10h45 Saint-David

En route pour le sacrement de la confirmation

Près de 15 jeunes de notre unité pastorale «Les Blés d'Or» (paroisses de Saint-Michel d'Yamaska,

Saint-David et Saint-Gérard-Majella) font une démarche de préparation en vue de leur célébration de confirmation qui aura lieu le dimanche **5 juin** à Saint-David. Ils sont en cheminement depuis la fin de février avec les animatrices catéchètes : Lise Daigneault, Aline Tessier, Line Desrosiers et Véronique Salvas qui accompagnent ces jeunes. Merci spécial à ces animatrices.

Un merci et un rappel

L'opération dîme, la contribution annuelle pour le soutien financier de notre paroisse, se déroule bien.

À ceux et celles qui ont répondu à la souscription, un merci sincère ; pour les autres, c'est encore le temps de répondre puisque le temps de la contribution annuelle 2010-2011 se termine en août prochain. Le diocèse fixe le montant annuel de la dîme à \$50 par adulte catholique.

Lionel Émard, prêtre-curé

Âge d'Or Yamaska

Notre dernière soirée de danse de la saison, se tiendra le **20 mai 2011** à la Salle Léo-Théroux, rue Cardin à Yamaska. Comme à l'habitude, Yvon Daunais se chargera de faire danser tout le monde sur des airs toujours appréciés. Prix de présence et buffet de fin de soirée seront de la partie. Bienvenue à tous!

Pour une troisième année, un tournoi de cartes « 4 de pique » aura lieu le **mardi 24 mai**, à la salle communautaire du 137, rue Principale. Les personnes intéressées doivent donner leur nom le plus tôt possible, à Huguette au 450-789-2035. Plusieurs prix seront distribués aux gagnants. Ce tournoi mettra fin à nos mardis de bingo et cartes pour cette année.

Décidément, mai est le mois des dernières activités régulières : soirées de danse mensuelles, mardis après-midi de bingo et cartes et les déjeuners-rencontres. Le **31 mai**, au restaurant La Bouff-Tifail, en rendant visite à nos amis de Sorel, nous nous dirons « au revoir » et à l'automne prochain. Nous comptons sur votre présence!

Club Fadoq St-Michel d'Yamaska

Règlement sur les chiens

Le gardien d'un chien doit respecter les dispositions du règlement RM-410 concernant les chiens dont, entre autres :

- Enlever et nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, les excréments de son chien sur une propriété publique ou privée;
- Empêcher son chien de sortir de son terrain en le tenant ou en le retenant au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.);
- Voir à ce que son chien ne trouble pas la paix en aboyant ou en hurlant;
- Voir à ce que son chien ne cause pas de dommage à la propriété d'autrui et ne fouille dans les ordures.

Tout agent de la paix peut entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du règlement RM-410 et est autorisé à délivrer les constats d'infraction utiles à cette fin.

Règlement sur les animaux

Rappelons que le règlement numéro RY-27-2007 stipule qu'il est interdit de garder plus de cinq (5) animaux, dont un maximum de deux (2) chiens et de deux (2) chats, dans une unité d'occupation incluant ses dépendances.

Le propriétaire d'animaux excédant le nombre autorisé dispose de cinq (5) ans suivant l'entrée en vigueur dudit règlement pour se conformer aux dispositions relatives au nombre maximal d'animaux, mais à certaines conditions.

Si un animal met bas, les petits peuvent être gardés pendant une période n'excédant pas trois (3) mois à compter de la naissance.

Pour rejoindre Sécurité canine provinciale, vous téléphonez au **450-780-5668** ou au **1-819-221-2033**.

YAMASKA,

UNE MUNICIPALITÉ QUI NE VEUT PAS MOURIR

Certains d'entre nous connaissons cette chanson de Renée Martel, « *J'ai un amour qui ne veut pas mourir.* » Et pourquoi cet amour ne veut pas mourir? Parce qu'un jour l'amour lui a souri, nous dit la chanteuse.

Lundi soir, le 21 mars, à la salle municipale Léo-Thérout, s'est tenue une soirée de consultation publique dans le

cadre de la planification stratégique de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-de-Saurel et de la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité.

Une bonne cinquantaine de personnes de la Municipalité d'Yamaska ont assisté à cette rencontre et également une bonne représentation des gens de la Municipalité de Saint-Aimé. Le billet d'invitation disait : « Venez exprimer vos idées, vos besoins et vos attentes envers le développement de votre Municipalité. » L'invitation a été entendue ; à entendre les personnes présentes, les mots de Renée Martel s'adaptent très bien à la Municipalité : « J'ai une Municipalité qui ne veut pas mourir. » En effet, les idées, les projets ne manquent pas pour que Yamaska soit non seulement une Municipalité qui survit, mais soit une Municipalité où il fait bon de vivre.

La consultation portait sur trois grands thèmes : le développement social, le développement économique et le développement de l'environnement. Rien de « flyé » n'a été proposé, mais des choses à portée de main et à portée de budget. Pour le social, par exemple, à retenir : un centre communautaire amélioré afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles, la revalorisation du parc J-B-St-Germain, Internet haute vitesse sur tout le territoire de la Municipalité, un service de popote roulante pour les aînés et familles dans le besoin.

Pour le développement économique : maintien d'un bureau de poste, piste cyclable, publicité sur la Municipalité et sensibilisation aux produits locaux.

Pour l'environnement : embellir la Municipalité, projet de soutien aux rénovations de maison, que Yamaska ait un arbre fruitier qui serait sa marque d'identification et de commerce, favoriser le reboisement des terres improductives et protéger des boisés et avoir une meilleure gestion des matières résiduelles.

Certes d'autres projets ont été proposés; les responsables des soirées de consultation présenteront un tableau d'ensemble des idées, des besoins et attentes qui auront été exprimés pour favoriser le développement de notre municipalité d'Yamaska.

La soirée avait débuté par la présentation d'un petit film humoristique qui montrait comment les gens de Saint-Aimé d'Icité se sont pris en main pour sauver leur municipalité, après l'annonce de la fermeture de leur école. Une façon de dire comment faire pour que notre municipalité d'Yamaska continue à vivre.

Lionel Émard, prêtre

LE COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE YAMASKA

VOUS INVITE À SA

FÊTE DE LA FAMILLE

VENDREDI LE 13 MAI 2011

Salle Léo-Thérout
45, rue Cardin, Yamaska

- *Jeux gonflables*
- *Partie de soccer parents-enfants*
- *Confection de bijoux*
- *Exposition de peinture par les élèves de Sylvie Chainé*
- *Spectacle de danse par les élèves du studio de danse Xplosion*
- *Les Ateliers-théâtre Les 400 coups d'Isabelle Michaud présente «La rate des villes et la rate des champs».*

En cas de pluie, les activités se tiendront à l'intérieur de la salle Léo-Thérout.

Pas de souper. Les installations seront en place à compter de 18h00.

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS

Organismes

Comité des Fêtes

Les préparatifs pour le FestiVété vont bon train. Nous avons besoin de partenaires bénévoles afin que notre fête soit une réussite. Il nous faut des amis dans tous les secteurs d'activités, soit :



- pour assurer la sécurité dans les jeux d'enfants et sur le terrain;
- pour la mise en place du chapiteau, du bar et du podium pour l'orchestre;
- pour la préparation de l'île pour les feux d'artifices et les tours d'hélicoptère;
- pour la vente de bracelets;
- pour la surveillance de nuit;
- pour assurer un service de raccompagnement.

Donnez vos noms aux membres du comité et nous serons heureux de travailler ensemble. Vous connaissez des chanteurs de talent à Yamaska et dans les environs? Contactez André Bergeron, responsable de la journée du dimanche, au 450 789-2295.

Finalement, si vous désirez participer à la réussite de notre fête municipale de façon monétaire ou autre, contactez un des membres du comité et la municipalité vous émettra un reçu. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.

On vous rappelle également que vous avez jusqu'au 5 août prochain pour envoyer vos meilleurs clichés pris sur le territoire de la municipalité. Le concours est divisé en trois thèmes, soit : Patrimoine, Faune et flore et Scènes de vie. Consultez le site internet de la municipalité à www.yamaska.ca, sous l'onglet TOURISME avec comme sous-titre ACTIVITÉS TOURISTIQUES pour connaître les détails et les règlements du concours.

Colette Bélisle, présidente

Afeas



MARCHER VERS L'ÉGALITÉ

Assemblée générale annuelle des membres (Suivie d'un souper à 18:30)

Date : **Mercredi le 18 MAI 2011**

Heure : **17:00**

Endroit : **Centre communautaire**

Soirée Maman Afeas Yamaska

Après notre assemblée générale annuelle, il nous fera grand plaisir, comme par les années précédentes, de choyer une de nos membres tout en laissant le hasard choisir celle qui sera désignée «Maman Afeas Yamaska 2011». Des cadeaux lui seront offerts. D'autres belles surprises attendent plusieurs participantes. C'est toujours avec grand plaisir que nous vous convions à cette rencontre bien appréciée de toutes. Pour obtenir de plus amples détails, nous vous invitons à attendre l'appel de nos téléphonistes qui vous en informeront.

À NE PAS OUBLIER :

Renouvellement de vos cotisations pour l'année 2011-2012 :

Lors de notre prochaine rencontre de l'assemblée générale du 18 mai, nous souhaitons que vous vous prévaliez de cette occasion pour renouveler votre cotisation annuelle au montant de 30\$.

Aux nouvelles arrivantes à Yamaska, dans le cadre du programme des paniers d'accueil, l'Afeas est heureuse de vous offrir, à titre tout à fait gratuit, le montant de votre cotisation 2011-2012. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour faire des rencontres et avoir des échanges avec des femmes qui, dans votre milieu, partagent vos préoccupations et vos intérêts.

Le montant des cotisations permet aux membres de l'Afeas de revendiquer auprès des gouvernements, dans le but d'obtenir un meilleur avenir pour les femmes, la famille et la société.